

# FOUQUEBRUNE info

Avril

2021

N°93

## Sommaire

Le mot du maire	p1
Bilan financier 2021	p2
Subventions 2021	p2
Salle communale	p2
Pour vous servir...	p3
En 2021...	p3
Vie de l'école	p3
JDC : recensement	P4
ESAT d'Yviers : prestations	p4
Opération recyclage des mobiles usagés	p4
Informations pratiques	p4

## Bulletin d'information locale

Edité sous la  
responsabilité du  
Conseil municipal de  
Fouquebrune

Plus d'informations sur  
[www.fouquebrune.fr](http://www.fouquebrune.fr)



Spectacle « Histoires de fouilles » de David Wahl – Cie INCIPIT, représentation du 30 mars 2021 devant les élèves de l'école de Torsac

## Le mot du maire

Nous sommes entrés dans une nouvelle période de confinement avec toutes les difficultés que cela comporte.

Nous attendons une intensification de la vaccination pour pouvoir retrouver une vie sociale dans la sérénité.

Dans ce numéro vous trouverez quelques nouvelles de nos projets engagés et le budget 2021 qui permettra d'en envisager de nouveaux. Nous attendons avec impatience le moment où nous pourrons profiter tous ensemble des espaces et des engagements pour tous : salle communale entièrement rénovée, label Territoire Bio engagé, marché gourmand, lotissement OPH....

Dans ces circonstances et dans cette attente nous pouvons profiter de notre commune car le rayon de 10 km le permet.

Aussi, nous souhaitons très vivement remercier toutes les personnes qui œuvrent pour que notre commune soit belle et agréable.

Dès l'année dernière nous avons cité dans le journal, des habitants qui entretiennent un petit morceau d'espace public (devant leur porte ou dans un chemin de randonnée...) ou qui fleurissent leur maison ou leur jardin pour le plaisir de tous.

C'est dans cette voie que nous conforterons le lien social dont nous avons tellement besoin.

A bientôt,  
Bien à vous,

La Maire, Chantale GOREAU



Retrouvez toutes les actualités de la commune :

- sur la page Facebook de la commune : @fouquebrune
- sur notre site internet : [www.fouquebrune.fr](http://www.fouquebrune.fr)

Ce bulletin est ouvert aux articles et annonces des associations, ils doivent être adressés à la mairie

## Bilan financier 2021

Le budget prévisionnel 2021 et le compte administratif 2020 ont été votés lors du Conseil Municipal du 22 mars 2021.

### Budget général

#### Résultat de l'exercice

Fonctionnement 121 324,76 €  
Investissement -123 142,58 €

#### Résultat reporté

Fonctionnement 139 429,81 €  
Investissement 203 003,09 €

#### Affectation de résultat

Fonctionnement 88 579,81 €

**Excédent global de clôture : 252 035,27 €**

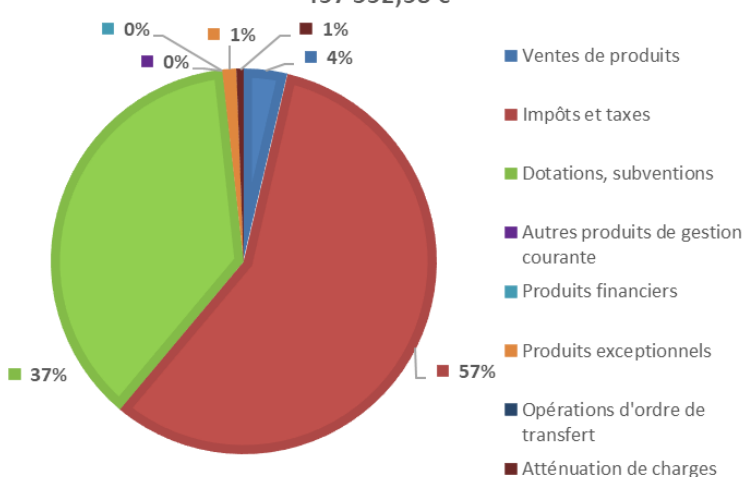
### Budget assainissement

**Excédent global de clôture : 3 862,51 €**

**Reste à réaliser (travaux commandés en 2020 et facturés sur l'exercice 2021) : 48 324 €**

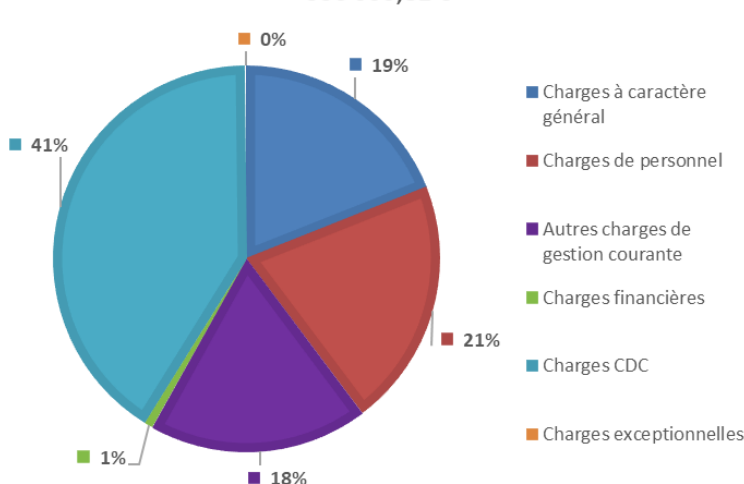
#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

457 352,58 €



#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

336 000,82 €



## Subventions 2021

Bénéficiaires	Attribution 2021
Association KOMBI BEOGO GUIE	100 €
ADMR des 3 Forêts Bouex	300 €
Banque alimentaire	110 €
Amicale des donateurs de sang	300 €
Croix Rouge	1 000 €
Ligue contre le cancer Angoulême	50 €
Association des Paralysés de France charente	50 €
Ted 16 GDS	50 €
AFSEP (sclérose en plaques)	50 €
Adapei Charente	100 €
Comité des fêtes	100 €
ASLPHL Créa danse	150 €
Société de chasse Fouquebrune	50 €
Amicale du temps libre	100 €
Amicale des anciens combattants	90 €
Association prévention routière	50 €
MFR sud Charente	75 €
ASLPHL (Handball)	200 €
ASVHB (football)	275 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 200 €</b>

## Salle communale

Les travaux de la salle communale engagés en janvier 2020 se sont achevés début février. Ils ont permis la rénovation de la salle des fêtes, son extension ainsi que sa mise aux normes accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

La salle communale de Fouquebrune dispose dorénavant d'un hall d'environ 50 m<sup>2</sup> avec bar et coin vestiaire ; d'une salle de 150 m<sup>2</sup> ; d'un local traiteur de près de 33 m<sup>2</sup>. Elle a une capacité d'accueil maximale de : 200 personnes debout et 160 personnes assises.

Pour l'heure, les mesures sanitaires ne nous permettent pas de la proposer à la location pour des événements privés. La salle communale a toutefois pu ouvrir ses portes pour la première fois le 30 mars 2021, pour accueillir David Wahl et Gaëlle Hausermann de la Cie Incipit, qui ont donné une représentation de leur spectacle « Histoires de fouilles » devant les élèves de l'école de Torsac.

Dès que cela sera possible, la salle sera proposée aux tarifs suivants :

NOUVEAUX TARIFS	Habitants de Fouquebrune	Associations ou personnes extérieures
<b>Week-end</b>	270 €	450 €
<b>Réunion ½ ou 1 journée</b>	-	100 €

La salle communale sera toujours mise à disposition gratuitement pour les associations de la commune.

## Pour vous servir



Le premier marché gourmand de Fouquebrune, s'est déroulé le vendredi 4 septembre 2020.

Les étals du marchés étaient bien fournis. Les producteurs locaux et les food-trucks ont pu faire découvrir leurs produits et ravir leurs habitués. Ce fut un beau moment de convivialité.

Le marché gourmand se tient les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois sur le parking de la salle communale. Initialement programmé à 16h30, les horaires ont été adaptés au couvre-feu, le marché gourmand se tient donc dorénavant de 15h00 à 19h00.

A compter du 2 avril, le printemps s'invite au marché avec plusieurs animations : jeu de piste, troc jardin, marché de plants. Retrouvez le programme ci-dessous et sur notre page facebook.

Depuis le 30 octobre 2020, un distributeur automatique de pains, baguettes et viennoiseries est installé à proximité du parking de la salle communale.



Il est alimenté en pains, baguettes et viennoiseries du mardi au dimanche (aux environs de 7h30 et 13h00) par La Fournée de Vœuil.

Le paiement peut être effectué en espèces (pièces de 5cts à 2 euros) et par carte bancaire.

**Le printemps s'invite au marché**

**2 AVRIL : SURPRISE DE PÂQUES**  
UNE SURPRISE ATTEND LES ENFANTS...

**16 AVRIL : JEU DE PISTE DU LAPIN DE PÂQUES**  
JEU DE PISTE PHOTOGRAPHIQUE SUR LE THÈME DU PRINTEMPS À RÉALISER EN FAMILLE. UNE RÉCOMPENSE SERA OFFERTE AUX PARTICIPANTS.  
PENSEZ À VOUS MUNIR D'UN APPAREIL PHOTO OU D'UN SMARTPHONE

**30 AVRIL : TROC JARDIN**  
VOUS FAITES VOS PROPRES PLANTS, CE TROC JARDIN EST FAIT POUR VOUS !  
VENEZ ÉCHANGER VOS PLANTS, GRAINES & CONSEILS « MAISON » !

**7 MAI : MARCHÉ DE PRINTEMPS DE L' APE**  
L' APE VOUS PROPOSE UNE VENTE DE PLANTS DE LÉGUMES ET DE FLEURS AINSI QUE DES ANIMATIONS.  
LES BÉNÉFICES DE LA VENTE SERVIRONT À FINANCER LES PROJETS DE NOTRE ÉCOLE

Éléments du design conçus par Macrovector et Freepik - Composition I. ALVIN

## En 2021...

En 2021, la commune engage les études et travaux pour l'aménagement du lotissement des Agriers qui se situera à l'arrière du lotissement de la Sapinière.

Ce lotissement sera réalisé en plusieurs tranches. L'année 2021 sera consacrée à la création des réseaux de desserte de la parcelle du lotissement (eau potable, eaux usées, électricité, télécom).

Dans un second temps l'aménagement du lotissement débutera par la création de 7 lots. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec l'OPH de l'Angoumois pour la réalisation de 4 logements sociaux.

En parallèle, les deux projets lauréats du budget participatif continuent d'avancer grâce à l'implication de l'Amicale du Temps Libre qui porte le projet du verger partagé et au VSEC, porteur du projet de sauvegarde de l'étang du Groc.

Les conventions avec le Département, finançant intégralement ces projets, ont été établies.

Les deux projets devraient être réalisés d'ici la fin de l'année. Merci encore pour votre mobilisation et vos votes qui vont permettre à ces deux projets de voir le jour.

## Vie de l'école



La classe des MS-GS de Mme CUGAT fait classe dehors une fois par semaine.

Ceci leur permet d'investir pleinement leur environnement, l'occasion notamment pour eux de réparer l'hôtel à insectes et de nettoyer le jardin de l'école.

*Réparation de l'hôtel à insectes*

« D'abord, nous avons nettoyé le bois abimé en le ponçant.

Puis, nous avons fixé les planches supplémentaires avec l'aide du papa de Lilwenn, en utilisant de la colle à bois et des clous.

Ensuite, nous avons fixé du grillage d'un côté avec une agrafeuse.

Enfin, nous avons rempli les différentes parties avec les matériaux prévus et nous avons agrafé du grillage par dessus.

Et voilà, nous sommes très fiers du résultat. »

*Nettoyage du jardin*

« Nous avons coupé les fleurs fanées de l'hortensia.

Nous avons aussi commencé à tailler les buissons de plantes aromatiques : la sauge et le romarin.

Il nous reste encore à tailler la sarriette et la lavande. Ce sera pour la prochaine fois ! »

*Textes élaborés par les élèves de MS-GS*

## Journée défense et citoyenneté : recensement



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

### QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

### POURQUOI ?

- Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) \*.
- Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

### COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Par internet
1. Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
  2. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
  3. Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
  4. Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
  5. Suivez les instructions.

- A la mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

\* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

## ESAT d'Yviers : prestations pour particuliers et professionnels



L'ESAT d'Yviers est un établissement médico-social accueillant 118 travailleurs handicapés fondé en 1975.

Il propose des prestations pour particuliers et professionnels dans ses ateliers :

- Blanchisserie (entretien du linge plat et de tenues professionnelles, technique de marche en avant, repassage calandreuse)
- Espaces-verts (taille, élagage, évacuation des déchets de tonte, débroussaillage)
- Ferronnerie (découpe, pliage, perçage, poinçonnage, taraudage, découpe en longueur),
- Maçonnerie (rénovation, béton armé, clôture, pose d'huissierie, façade, cloison sèche, crépis gratté),
- Sous-traitance (assemblage, décorticage, découpe de papier alimentaire, collage, façonnage, montages électromécaniques, mise en sachet, mise sous pli).

Il réalise également des prestations en interne : entretien des locaux, restauration, travaux agricoles et viticoles...

Si vous êtes intéressé, que vous souhaitez un devis, contactez l'ESAT d'Yviers :

La Tour – 16120 YVIERS  
05.45.98.15.58  
[fabria.yviers@adapei16.asso.fr](mailto:fabria.yviers@adapei16.asso.fr)

## Opération recyclage des mobiles usagés

100 millions de mobiles usagés sont aujourd'hui oubliés dans nos tiroirs dont seulement 1% sont recyclés. Ce stock qui grandit constamment représente, en l'état, un risque pour l'environnement. En l'état uniquement, car chacun de ces mobiles usagés possède un vrai potentiel.

L'Association des Maires de Charente a signé un partenariat avec Orange et propose aux communes du département de disposer gratuitement d'une boîte de collecte pour récupérer les téléphones mobiles usagés et leurs accessoires.

Les mobiles récupérés seront recyclés par les Ateliers du Bocage dans les Deux-Sèvres.

Les mobiles en état de marche seront testés, leurs données effacées puis reconditionnés et revendus dans des pays émergents où le marché des mobiles d'occasion ne cesse de croître. L'intégralité des bénéfices sera reversée par Orange à Emmaüs International.

Les mobiles qui ne fonctionnent plus seront recyclés.

**La commune a décidé de participer à cette opération. Une boîte de collecte des mobiles usagés sera mise à votre disposition en mairie dès la fin avril.**

## Informations pratiques

### Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

**Mardi** : 09 h 00 à 12 h 00  
**Mercredi** : 09 h 00 à 12 h 00 – 13 h 00 à 16 h 00  
**Judi** : 14 h 00 à 17 h 30  
**Vendredi** : 09 h 00 à 12 h 00 -13 h 30 à 17 h 00

Tél : 05 45 24 58 89  
Fax : 05 45 24 05 57  
e-mail : [fouquebrune@orange.fr](mailto:fouquebrune@orange.fr)

### Pharmacies de garde

**POUR CONNAÎTRE LA PHARMACIE DE GARDE  
LE WEEK-END : Composer le 17**

### Médecins de garde

**POUR CONNAÎTRE LE MEDECIN DE GARDE  
LE WEEK-END : Composer le 15**

### Numéros d'urgences

**15** SAMU  
**17** Police ou Gendarmerie  
**18** Pompiers  
**112** Numéro d'urgence européen  
**115** SAMU Social (hébergement d'urgence)  
**119** Enfance en danger